

# Note de service

**Destinataire** : Membre du conseil des médecins et personnel infirmier

**Expéditeur** : Annie Bérubé, conseillère-cadre en soins infirmiers  
Dr Sébastien Lord, urgentologue

**Date** : 22 mars 2022

**Objet** : **Avis de cessation de l'utilisation du produit Uro-Trainer®**

---

Par la présente, nous désirons vous informer que le CIUSSS de la Capitale-Nationale recommande la cessation de l'utilisation du produit Uro-Trainer® dans l'ensemble de ses installations. Par conséquent, le produit sera retiré sous peu de notre inventaire.

Notre décision est supportée par le fait que l'utilisation de ce produit comporte des risques de préjudice à la santé des usagers et une absence de données probantes prouvant l'efficacité de celui-ci. L'utilisation du produit comporte des risques de contamination de par la nécessité de procéder à l'ouverture du système de drainage lors de l'irrigation. De plus, le produit Uro-Trainer® se doit d'être utilisé à une température de 37 degrés, ce qui nécessite une manipulation à risque de brûlure chez les usagers.

Finalement, après consultation auprès d'urologues et une absence de données scientifiques démontrant une plus grande efficacité comparativement à une irrigation vésicale en présence de cristaux vient confirmer notre recommandation.

Nous souhaitons vous rappeler qu'une évaluation doit être préalablement réalisée lorsqu'un usager présente des problèmes urinaires avant de déterminer tout type d'irrigation vésicale. Elle comprend la recherche de causes potentielles de l'obstruction, mais également l'évaluation concernant la nécessité de laisser le cathéter en place ainsi que le type de cathéter le plus approprié en fonction de sa composition et de sa durée d'utilisation.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.